

***SNUDI Force Ouvrière de l'Eure***

**17 ter rue de la côte blanche 27000 Evreux**

**Tél :**

**06 51 72 57 23 (Matthieu LAGUETTE)**

**Tél : 06 61 15 21 36 (Barbara LECARPENTIER)**

**Tél : 06 16 07 78 36 (Xavier FRIC)**

**Courriel : [snudifo27@gmail.com](mailto:snudifo27@gmail.com)**

**Site : [snudifo27.com](http://snudifo27.com)**

**[Facebook](#)**

A Evreux, le vendredi 19 juin 2026.

A l'attention de monsieur le Préfet de l'Eure,

A l'attention de madame la Directrice Académique,

Objet : Épisode caniculaire dans les établissements du 1er degré dans l'Eure.

Monsieur le Préfet de l'Eure,

Madame la Directrice Académique de l'Eure,

Nous avons l'honneur de vous adresser ce courrier afin de vous faire remonter notre profonde inquiétude quant à la situation caniculaire qui a commencé dès aujourd'hui et qui se poursuivra toute la semaine prochaine.

Lors de la dernière vague de chaleur qui a eu lieu à la fin du mois de mai, des températures extrêmement alarmantes ont été enregistrées par nos collègues dans beaucoup d'écoles du département. Notre Registre Santé Sécurité au Travail était à l'époque rempli de signalements venant par exemple des communes d'Evreux, de Vernon, de Beaumont le Roger, de Beuzville, etc...

Alors qu'un récent rapport de l'Institut national de recherche et de sécurité indiquait qu'un travail sédentaire au-delà de 30°C était potentiellement dangereux pour la santé, ce sont bien des températures avoisinant les 40°C dans les classes qui étaient enregistrées. Or les températures annoncées pour la semaine à venir sont bien supérieures à celle de la dernière vague. Comment dans ces conditions garantir un accueil sécurisant pour tous, enfants comme adultes ? Pour rappel, le Code du travail fait obligation à l'employeur de prendre « les mesures nécessaires pour assurer

la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs » (art. L4121-1).

Les premières remontées du terrain quant à l'organisation prévue lundi et mardi par les collectivités locales sont parfois rassurantes mais bien des situations semblent bloquées avec des élus qui refusent d'entendre les alertes des équipes. Nous demandons donc une intervention de votre part afin de pouvoir intercéder auprès des différentes mairies pour proposer à chaque situation remontée une solution adaptée :

- Mise à disposition de locaux avec une température raisonnable
- Octroi de matériel visant à améliorer l'ambiance thermique (climatiseurs, ventilateurs, brumisateurs...)
- Fermeture d'établissement lorsque les conditions d'un accueil correct ne sont pas réunies.

Lorsque des fermetures d'écoles seront actées, nous demandons que les équipes enseignantes, dans le respect de leur liberté pédagogique, puissent s'organiser librement pour transmettre un éventuel travail aux élèves. Il n'est pour nous pas entendable d'imposer aux collègues des modalités de travail en distanciel et les conditions de garde des enfants à leurs domicile avec des parents en télétravail ou dans les services minimums d'accueil ne seront de toute façon pas idéales pour garantir une continuité pédagogique.

Nous demandons une possibilité pour les personnels RASED de ne pas effectuer leurs missions prévues s'ils doivent intervenir dans des écoles aux conditions d'accueil trop dégradées par la chaleur. Nous demandons également que les brigades prévues sur des établissements finalement fermés ne soient pas envoyées sur une nouvelle mission.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à ce courrier et nous restons à votre disposition pour échanger sur les différentes situations.

Mme LECARPENTIER Barbara, M FRIC Xavier, M LAGUETTE Matthieu